

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision: Le 08 Juin 2011

FDS No.: RI-024

Version: 002



## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE

Ce produit est un instrument d'écriture considéré comme un article.

### 1.1. Identification de la substance ou préparation

Nom du produit : SUPER COLOR-White Extra Fine  
SUPER COLOR-White Fine  
SUPER COLOR-White Medium  
SUPER COLOR-White Broad

Codes Produits : SC-W-EF  
SC-W-F  
SC-W-M  
SC-W-B

Nom de la préparation : SC-PM-W(F)

### 1.2. Utilisation de la préparation : Encre pour instrument d'écriture

### 1.3. Identification de la société / entreprise

Nom de la société / Fournisseur : PILOT CORPORATION OF EUROPE  
Adresse : PAE de la Caille 74350 ALLONZIER-LA-CAILLE  
(France) Numéro de téléphone : +33 (0)4 50 08 33 00  
Heures de travail (de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:30  
16:00 le Vendredi – Heure française)  
Numéro de Télécopieur : +33 (0)4 50 46 43 59  
Adresse courriel : pilotfrance@piloteurope.com

### 1.4. Numéro d'Appel d'Urgence : +33 (0)1 45 42 59 59

Association /Organisation :ORFILA /INRS <http://www.centres-antipoison.net>

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Danger Physico-chimique : Non applicable  
Danger d'environnement : Non applicable  
Effet de l'exposition : Non applicable

### Symptômes de l'exposition

Inhalation : Une exposition intentionnelle au vapeur d'encre peut causer des troubles respiratoires  
Ingestion : Peut causer des maux d'estomac.  
Contact avec la peau : Peut causer des irritations, gonflement, et rougeur.  
Peut provoquer des réactions allergiques.  
Contact avec les yeux : Peut causer de légères irritations.

## 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Pour l'encre (sauf indications particulières)

Substances	Numéro CAS	Numéro EINECS	Poids %
Ethylcyclohexane	1678-91-7	216-835-0	40-45
Titanium dioxide	13463-67-7	236-675-5	35-40

## 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation : Enlever la victime et amener à l'air frais. Consulter un médecin si nécessaire.  
Ingestion : Consulter un médecin  
Contact avec la peau : Laver avec de l'eau tiède et du savon. Si l'irritation continue, consulter un médecin  
Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation continue, consulter un médecin  
Installation de premiers secours : S'assurer que les systèmes de lavages / rinçages (peau & yeux) sont disponibles.  
Attention médicale  
Contamination locale : Dans le cas d'une contamination de la peau ou des yeux, se référer au chapitre « Mesures de premiers secours » pour le traitement.  
Empoisonnement : Il n'y a pas d'antidote spécifique. Traiter les symptômes.

## 5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction appropriés : Le produit n'est pas inflammable. En cas de départ de feu, utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone  
5.2 Mesures spéciales de lutte contre l'incendie : Aucune  
5.3 Risque inhabituels d'incendie et d'explosion : CO<sub>2</sub>, CO, NO<sub>x</sub>, and SO<sub>x</sub> est produit après combustion  
5.4 Equipement de protection spécial. : Non requis.  
5.5 Information Additionnelle : Aucune.

## 6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- 6.1 Précautions individuelles : Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser des protections pour la peau et les yeux
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter à l'égout.
- 6.3 Méthode de nettoyage : Absorber les déversements avec du papier ou "chiffon", puis placer en dans un container pour produit chimique
- 6.4 Information Additionnelle : Aucune.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1. Manipulation : Manipuler avec précaution. Ne pas laisser tomber.
- 7.1.1 Précaution : Non requise si utiliser normalement.
- 7.1.2 Précaution formation aérosols et poussières : Non requise si utiliser normalement.
- 7.1.3 Précaution pour la protection de l'environnement : Non requise si utiliser normalement.
- 7.1.4 Règles d'utilisations : Aucune.
- 7.1.5 Précautions en cas d'incendie et d'explosion : Non requise si utiliser normalement.
- 7.2. Stockage : Conserver à température ambiante dans un local bien ventilé.
- 7.3. Utilisation spécifique : Utiliser l'encre seulement pour écrire.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- 8.1. Valeurs limites d'exposition : Non disponible.
- 8.1.1 Exposition professionnelle. : Non disponible.
- 8.1.2 Valeurs limites biologiques. : Non disponible.
- 8.1.3 Valeurs DNEL et PNEC-si applicable : Pas de données.
- 8.2. Contrôle de l'exposition
- 8.2.1. Contrôle de l'exposition professionnelle
- a) Protection respiratoire : Non requise si utiliser normalement.
- b) Protection des mains : Utiliser des gants appropriés.
- c) Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protections.
- d) Protection de la peau : Porter un vêtement de protection.
- 8.2.2. Contrôle de l'exposition de l'environnement : Aucun

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Pour l'encre (sauf indications particulières)

### 9.1. Informations générales

- Aspect : Liquide
- Couleur : Blanche
- Odeur : Odeur Solvant Organique

### 9.2. Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

pH	: Non applicable
Point/intervalle d'ébullition	: 131.8°C (Ethylcyclohexane)
Point d'éclair	: 19°C (Ethylcyclohexane).
Inflammabilité (solide, gaz)	: Inflammable.
Propriétés explosives	: Non applicable.
Propriétés comburantes	: Non applicable.
Pression de vapeur	: 0.13 kPa (à 20°C, Ethylcyclohexane).
Densité relative	: 1.16 . (à 20°C)
Solubilité	: Non applicable.
Hydrosolubilité	: Insoluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Non disponible.
Viscosité	: 19.0 mPa*s (à 20°C)
Densité de vapeur	: Pas de données
Taux d'évaporation	: Pas de données
9.3. Autres informations	: Aucune.

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Conditions à éviter	: Le feu ou une chaleur intense peuvent causer une rupture violente du conditionnement. Prendre des mesures de précautions contre les décharges statiques.
10.2. Matières à éviter	: Fort agents oxydants et réducteurs.
10.3. Produits de décomposition dangereux	: L'apport de chaleur peut vaporiser le produit qui peut s'enflammer. Un départ de feu produit des fumées mal odorantes et toxiques (oxyde de carbone)

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Pour l'encre (sauf indications particulières)

11.1 Toxicocinétique, métabolisme et distribution : Pas de données.

11.2 Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité) :

- Toxicité aiguë

Ethylcyclohexane                      LD50      47400 mg/kg (rat oral)

11.3 Sensibilisation : Pas de données

11.4 Toxicité par administration répétée : Pas de données

11.5 Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction). : Pas de données

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Ecotoxicité	: Pas de données.
12.2. Mobilité	: Pas de données.
12.3. Persistance et dégradabilité	: Pas de données.
12.4. Potentiel de bioaccumulation	: Pas de données.
12.5. Résultats de l'évaluation PBT	: Pas de données.
12.6. Autres effets nocifs	: Aucun.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Se conformer aux réglementations nationales.  
Ne pas brûler une fois vide.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1.1 Numéro ONU	: Non applicable.
14.1.2 Classe	: Non applicable.
14.2.1 Nom d'expédition	: Non applicable.
14.3.1 Groupe d'emballage	: Non applicable.
14.4.1 Polluant marin	: Non applicable.
14.5.1 Autres informations utiles	: Aucune.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Se conformer aux réglementations nationales.

## 16. AUTRES DONNÉES

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur les données actuellement disponibles et sur toutes nos connaissances concernant une manipulation correcte du produit dans des conditions normales. Toute utilisation de ce produit en dehors des indications figurant sur cette fiche ou l'utilisation de ce produit selon toute autre méthode / procédure s'effectuera exclusivement sous la responsabilité de l'utilisateur. Ce document ne constitue aucune garantie explicite ou implicite de qualité marchande ou d'adéquation à un emploi particulier.

Fin de la FDS